



RAPPORT DE LA

Commission des investissements régionaux (CoInv)

CHARGÉE D'Étudier LE/LA

PR 66-2021-DISREN

Demande de crédit de CHF 312'352 pour le réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de Mme Danielle Collomb et de MM Evan Lock, Pierre Stampfli et Pierre Wahlen, Président et Rapporteur s'est réunie le 1 avril 2021 par visio-conférence afin d'étudier l'objet cité en titre, en présence de M. Boris Mury, Secrétaire Général et Mme Sarah Tavakoli, chargée de projet en mobilité qu'elle remercie de leur disponibilité.

MM. Roberto Dotta, Claude Farine et Adrian Hochreutener étaient quant à eux excusés de même que M. Pierre Graber membre du CoDir.

Préambule

Depuis 2012, l'un des axes importants de la stratégie de la Région de Nyon en matière de mobilité est l'amélioration du transfert modal dans les gares principales de la région, soit Coppet, Nyon, Gland et Rolle.

Après Gland en 2017, il s'agit aujourd'hui de développer la plateforme intermodale entre bus et trains de la gare de Rolle. La Commission regrette que le préavis fasse l'économie d'une description concrète du projet, non pas parce qu'elle souhaite se déterminer sur l'un ou l'autre détail, mais par volonté de le comprendre.

Un projet régional ?

Le rabattement des modes doux aux gares favorise l'usage des transports publics. Les aménagements prévus en gare de Rolle s'inscrivent dans cette planification territoriale et cette stratégie qui concerne l'ensemble de la Région.

Autant les objectifs visés que la cohérence de la planification en font incontestablement un projet d'intérêt régional qui bénéficie à l'ensemble des habitantes et des habitants de la Région. Ce ne sont en effet pas moins de 28'500 voyageuses et voyageurs qui empruntent tous les jours l'une des 4 gares de Coppet, Nyon, Gland ou Rolle.

Définition des cercles

La définition des cercles telle que proposée reprend ce qui avait été admis pour la gare de Gland, soit dans le cas d'espèce :

Rolle, commune territoriale est Porteur A.

Le bassin versant (soit les communes qui sont raccordées par le bus à la gare de Rolle) constitue le cercle solidaire A

Toutes les autres communes appartiennent au cercle solidaire B

La Commission n'a pas de remarques à formuler à propos de la définition des cercles.

Financement et Répartition financière

S'agissant d'une mesure inscrite au projet d'agglomération de 2^{ème} génération, le projet bénéficie d'un important subventionnement de la Confédération. De plus, le Canton subventionne également les interfaces multimodales des gares. Cela représente un total de plus de CHF 3'500'000.- et ce sont ainsi plus des trois quarts de l'investissement qui sont couverts par des fonds tiers.

Le solde est réparti entre porteur A, Cercles solidaires A et B selon la clef de répartition admise pour la Gare de Gland.

La Commission n'a pas de remarques à formuler à propos de la clef de répartition adoptée.

Conclusion

L'aménagement de la gare de Rolle s'inscrit dans une planification régionale qui vise à favoriser l'usage des transports publics en développant les interfaces modales dans les 4 principales gares de la Région. Autant les buts visés que la cohérence des mesures développées à l'échelle de la Région permettent de considérer ce projet d'intérêt régional et il mérite à ce titre un financement solidaire.

Au besoin, l'inscription de ce projet aux mesures d'agglomération de 2^{ème} génération et le large subventionnement dont il bénéficie autant de la Confédération que du Canton en atteste.

Fondée sur ce qui précède, la Commission des investissements régionaux recommande, à l'unanimité/la majorité de ses membres, d'accepter le préavis 66-2021-DISREN du Comité de direction et de prendre les décisions suivantes :

1. D'accorder le crédit de CHF 312'352 pour le financement de la part solidaire DISREN au projet du réaménagement de la plateforme multimodale de la gare de Rolle
2. D'imputer le montant total de CHF 312'352 sur le compte 140.3185.
3. D'accepter la participation solidaire à hauteur de 25% de la part régionale

Nyon, le 20 avril 2021

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Pierre Wahlen, rapporteur	Signature
Nyon	
Danielle Collomb	Signature
Tartegnin	

Roberto Dotta	Signature
Chavannes des Bois	
Claude Farine	Signature
Nyon	
Adrian Hochreutener	Signature
Gland	
Evan Lock	Signature
Gland	
Pierre Stampfli	Signature
Chavannes de Bogis	